

Objet : Marché subséquent n° 2 “ Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la maintenance préventive et curative du système de vidéo protection - Année 2026- Accord-cadre acquisition de matériels et logiciels informatiques et services associés - Lot n° 5 : prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et services associés - Attribution du marché

N° : VA_DEC2025_913

Service : Administratif et financier

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

décidons

De conclure le marché subséquent n°2 d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la maintenance préventive et curative du système de vidéo protection – Année 2026 relatif à l'accord-cadre « Acquisition de matériels et logiciels informatiques et services associés – lot n°5 : Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et prestations de services associés » avec la société SDCT (SARL Stéphane Delhaye Conseil Télécoms) située à la Madeleine (59564) pour un montant à hauteur de 13 585€ HT, soit 16 302 € TTC.

Le présent marché subséquent est conclu pour une durée de 12 mois calendaires à compter de la notification du marché.

N° imputation budgétaire : 2031 845 2400 201610 24VIDEO

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 5 décembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-216064A-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 12 décembre 2025

